

Livre dont la présentation est annoncée par notre Newsletter "APSE INFO" n° 8

" De la nécessité du grec et du latin "

Auteurs : **Alain Rey et Gilles Siouffi**

Editeur : Flammarion, 2016

ISBN 9782081376359

Format 210 x135 - 192 pages

Prix indicatif : 15€

Table des matières :

Immortelles; Sans nostalgie; Quel grec ?; ... Et quel latin ?; Et le Gaulois, alors ?; Le latin, gardien de l'orthographe ?; La guerre des grammaires; Les mots de la tribu; Langues vives; Trafics en tous genres; Le parfum des cultures; Ouvrir l'esprit; Comme une hantise; *Fluctuat nec mergitur*; Beau comme l'antique; Apprentissages; Le juste retour des choses; Athènes ou Minerve ?; Dans notre ADN; Vous avez dit élitiste ?; Une force insoupçonnée; Et le plaisir, dans tout ça ?; Ce que ces langues ont à nous dire; Modulations, Eloge du rêve; Une éternelle jeunesse; Un outillage de base; Des francophones, du grec et du latin; De la logique et du génie.

Commentaires :

Dans le cadre des concertations engagées par la Coordination des Associations Pluralistes de Professeurs (CAPP), le Président de l'APSE soutient les efforts de la Fédération Royale des Professeurs de Grec et de Latin (FRPGL()) pour sauvegarder l'enseignement du grec et du latin dans l'enseignement secondaire. Pour les sciences économiques, on peut considérer qu'il peut être utile de notamment assurer la maîtrise des expressions latines dans le domaine juridique, de comprendre le recours au grec et au latin pour les terminologies scientifiques et techniques, et d'appréhender des expressions latines courantes parfois prononcées en public (comme la devise de Paris "fluctuat nec mergitur" mondialement diffusée après les attentats de Paris du 13 novembre 2015).*

Dès lors, l'APSE a jugé utile de signaler à ses membres ce livre paru en 2016 qui décrit très simplement les contributions du grec et du latin à l'édification de la langue française et sa culture.

Extraits du livre :

Nous reprenons ci-après deux extraits de ce livre, pp. 23-25 et pp. 27-32, extraits qui permettent d'avoir déjà un bref aperçu historique de la contribution de grec et du latin à la construction de la langue française.

"Quel grec ? ...

L'histoire des langues pratique l'ironie. Ainsi, le mot *grec* est latin, et *Graikos* est exceptionnel en langue grecque, où le mot est *Hellên*; Quant à *latin*, il vient probablement, bien que ce genre de choses soit toujours difficile à démontrer, du Latium, ce nom géographique de la région de Rome étant interprété comme venu du radical latin *latus*, "étendu, plat", ce qui n'est guère original pour une plaine.

La langue grecque est attestée par écrit il y a trente-cinq siècles, à Mycènes; on a déchiffré ce grec mycénien en 1952. Ce qui suffit à souligner son rapport magistral au temps. On savait depuis un siècle qu'il s'agissait d'une langue assez isolée dans l'ensemble dit "indoeuropéen", mais apparentée probablement au groupe indo-iranien et à l'arménien. C'est vers le IIIe millénaire que ces Hellènes venus du Nord sont arrivés vers la mer. D'ailleurs, le mot grec essentiel qu'est *thalassa* semble bien être un reste de langues parlées avant eux, un de ces mots "préhelléniques" qui sont à la langue grecque ce que les mots gaulois sont au français. Lorsqu'on parle du "grec", cependant, c'est aux écrits du VIIIe siècle avant l'ère chrétienne, ceux d'Hésiode ou d'Homère, que l'on songe. Le grec de cette époque est divisé en dialectes (mot grec qui a bien vécu) selon les vagues de nouveaux arrivants. Le grec peut être alors d'Arcadie et de Chypre, d'Eolie et de Béotie, d'Ionie et d'Attique - et ce dialecte athénien prendra une importance particulière -, et enfin un dialecte dorien. C'est l'ionien puis l'attique, aux VIe et Ve siècles, qu'illustrent la philosophie et le théâtre. Le grec dont on parle aujourd'hui, sauf précision, est un mixte des grands textes épiques, poétiques, philosophiques et tragiques, centrés sur Athènes, sa région et sur les Cyclades. L'espace hellénophone concerne l'actuelle Grèce, mais comprend rapidement, tout autour de la Méditerranée, les colonies des cités grecques. L'une de ces expansions principales est la Sicile, le sud de la péninsule italique, la Provence, tous lieux où grec et latin vont être confrontés.

Après la mort d'Alexandre, en 323 (avant J.-C.), le grec s'est répandu dans tout son empire sous une forme officielle et unifiée, la *koiné*. Les dialectes du grec archaïque disparaissent en grande partie, la zone où la langue est parlée s'étend, la grammaire se régularise et le vocabulaire s'enrichit par quantité d'emprunts. Vers la même époque (IIIe siècle avant J.-C.), la Bible hébraïque est traduite en grec; 300 ans après, les Evangiles sont rédigés dans ce même grec. Le "grec chrétien" a d'ailleurs plusieurs facettes, l'une évolutive et soumise à des influences régionales, l'autre puriste et tendant à revenir au grec archaïque ou classique. Les deux types d'usage se retrouveront dans le grec de l'Empire byzantin (de 330 à 1453, date de l'invasion turque). Il en résulte une langue et une littérature savantes; celles des auteurs chrétiens; la langue officielle de l'Empire byzantin, et une langue populaire, chrétienne aussi, et poétique.

Ce grec "tardif", parlé sur un espace plus restreint, est surtout important par son influence sur le latin. Dans la domination politique de l'Empire ottoman, il aboutira vers le XVe siècle au grec dit "moderne", avec deux types d'usage, l'un savant et artificiel, tourné vers le passé, l'autre populaire, "démotique" (c'est le peuple, le *demos* de la démocratie); ces deux usages donnant lieu à de longs débats, le grec actuel étant de la nature populaire, mais normalisée.

.../.

L'importance culturelle et durable de la langue grecque est sans rapport avec le nombre de ses locuteurs ni avec les territoires où on l'a parlé : petites cités, grand empire d'Alexandre, Empire byzantin (l'Empire romain d'Orient), enfin, après l'absorption ottomane, nation balkanique limitée aux espaces les plus emblématiques de l'hellénisme antique, autour d'Athènes, du Péloponnèse et des îles." (*Extrait du livre "De la nécessité du grec et du latin", pp. 23-25*)

"... Et quel latin ?

A l'époque où le grec produisait des chefs-d'œuvre et se parlait tout autour de la Méditerranée, notamment en Sicile ou vers Naples, la parole latine restait discrète, entourée par de nombreuses langues voisines, l'osque, l'ombrien et beaucoup d'autres, dominée du VIIe au Ve siècle avant l'ère chrétienne par la langue des Etrusques, transmetteurs de l'influence grecque et de son alphabet, mais dont le parler non indo-européen reste en partie mystérieux. Après avoir grignoté les langues voisines, le parler de Rome et du Latium - le "latin" - se fixe. Une littérature apparaît au IIe siècle (avant J.-C.). Le latin que nous disons "archaïque" et "classique", celui de la République, ne diffère pas beaucoup de celui de l'Empire postérieur. Ce latin est écrit avec un désir de pureté (Cicéron, Tacite; Virgile, Horace) et il se parle, à partir de la région de Rome, dans un empire de plus en plus étendu : Hispanie, Gaule, une partie de l'Allemagne, sud de la Grande-Bretagne, Afrique du Nord, Dacie (future Roumanie), Méditerranée orientale ... La langue s'enrichit alors dans son vocabulaire, emprunte, acquiert des variantes orales, mais reste stable jusqu'au IIe ou IIIe siècle de l'ère chrétienne. L'appellation "bas latin" ne correspond qu'à une période plus tardive, alors que "latin chrétien", si l'expression a un sens, caractérise cette langue en tant que véhicule d'une pensée religieuse, puis d'une institution diffusée dans toute l'Europe. Le vocabulaire latin se modifie alors et s'enrichit, par emprunts nombreux et idéologiques au grec et à l'hébreu biblique. A la même époque, l'écart se creuse entre latin écrit, stable (celui de Tertullien, de saint Augustin n'est pas très différent de celui de Cicéron) et variantes géographiques du latin parlé. Cependant, ce latin parlé en Europe entre le IIe et le Ve siècle, qu'il soit chrétien ou "païen" (l'empereur Julien), ce latin qu'on appelle, de par le triomphe de la nouvelle religion, "chrétien", ne concerne que la langue écrite. Ce qui n'est plus le cas lorsqu'on parle de latin "médiéval", qualification sans autre contenu que chronologique, qui couvre les usages de cette langue du Ve au XIVe siècle. Le latin devient alors variable, évolutif à l'oral et beaucoup moins normalisé à l'écrit. Chez les Wisigoths convertis au christianisme, au sud de l'Espagne, le latin écrit est plus assuré, aux VIe et VIIe siècles, que dans la Gaule mérovingienne, où on ne l'écrit presque plus ou que pour des objectifs pratiques (c'est un latin "pour la cuisine"). A partir des chroniques de Grégoire de Tours, qui avait conscience d'écrire un "mauvais" latin dans sa précieuse histoire, les textes juridiques, les inventaires nous informent sur le latin parlé, différent de place en place. A la même époque, dans les pays de langue germanique ou celtique, le latin est imposé par l'Eglise. C'est le cas vers le Ve siècle en Irlande, en Angleterre, puis en Europe orientale. Ce sont des moines savants comme Alcuin qui vont restaurer un latin écrit moins éloigné de la langue classique. Avec Pépin le Bref et son fils Charlemagne, avec les écoles d'évêchés d'Italie et d'Espagne, un latin écrit stabilisé et homogène, de l'Irlande à l'Espagne, de la France à la Pologne, se pratique.

Ainsi, vers le début du VIIIe siècle, la langue parlée couramment par les Européens n'était plus le "latin". Ou bien c'était une langue relevant d'une autre famille linguistique germanique, celtique, balte, slave, ou bien l'évolution des parlers produit des familles dialectales distinctes, en Italie, dans la péninsule ibérique, dans l'ancienne Gaule, etc. Ce monde oral (peu de locuteurs savent alors lire ou écrire) s'est peu à peu distingué de formes plus homogènes, mais variables, d'un parler encore latin, dans la partie de l'Europe qui avait parlé la langue de l'Empire, la Romania. Ce type d'idiome est appelé le "latin vulgaire" ou "populaire"; il a perdu une partie de ses structures, les déclinaisons, par exemple. En Gaule, on ne prononce plus *k* pour *Caesar* et *campus*, mais *s* (*César*) ou *ch*; on remplace le mot classique par un synonyme, *equus* par *caballus*, *caput* (le *c* étant devenu *ch* : *chef*) par *testa*, qui veut dire "pot, coquille"; on ajoute une voyelle au début de certains mots (*scribere* devient *escribere*, d'où *écrire*). Dans ce type de latin, l'ordre des mots très libre du latin classique, où les noms et les adjectifs portaient la marque de leur fonction, ce qui permettait de faire prévaloir le rythme en poésie, devient contraint, sous peine de rendre la phrase ambiguë ou incompréhensible. Ce latin "vulgaire" est un état de langue indéfini, flottant, mais devait permettre une certaine intercompréhension entre les groupes humains. Il était oral, mais n'est connu que par des écrits, et n'a été étudié qu'assez récemment.

Selon les nations, l'Europe et le pourtour méditerranéen ont donc parlé plusieurs sortes de latin, l'une proche du latin classique et se fondant, entre le Ve et le VIIIe siècle, en une multitude de dialectes, qui vont peu à peu s'organiser en "langues". C'est du latin oral spontané, de ce latin "populaire", que viennent ces langues, par exemple le français ou l'espagnol, et non de ce que nous appelons sans nous poser de question "le latin", en pensant à Cicéron et à Virgile. Or, le latin écrit, à partir de l'empereur Constantin et de la christianisation de l'Empire, et surtout après la chute de l'empire d'Occident, est lui aussi de nature variable. Périodiquement, ou bien il évolue et se simplifie, ou on tente de le restaurer en le ramenant vers sa forme "classique", par exemple, dans l'empire de Charlemagne, avec ce qu'on appelle la "renaissance carolingienne".

C'est l'organisation chrétienne qui, ayant fait du latin sa langue et l'instrument de l'organisation politique des peuples d'Europe, a donné au latin son immense poids culturel. Aujourd'hui encore, un reste de vie du latin s'est réfugié dans la capitale de la chrétienté, le Vatican.

Entre-temps, un événement culturel majeur a encore transformé la situation de la langue latine : on l'appelle la "Renaissance", et cette retrouvaille voulue avec l'Antiquité, confrontant aux langues vivantes de l'Europe - à commencer par l'italien, "inventé" à partir des dialectes florentins par Dante - le latin antique, classique, et le grec plus antique encore, correspond pour la première de ces langues à une stabilisation de sa version écrite. Le latin, qui n'avait cessé d'évoluer, entre en hibernation (ce qui fait qu'on l'a cru "mort"). L'Europe, à partir du XVIe siècle, ne parle plus latin (sauf entre clercs), mais l'écrit. La qualité de cette langue est redevenue, non pas ce qu'elle était dans l'Antiquité, car la littérature "néo-latine" n'atteindra plus les sommets du passé, mais un instrument d'expression de la pensée difficilement remplaçable (il finira par l'être, à partir du XVIIIe siècle) de par son caractère international. Le latin écrit résistera plus longtemps dans les milieux nationaux dont les langues parlées sont peu connues à l'extérieur (langues germaniques, slaves, hongrois) et aussi dans les milieux culturels détachés de la communication orale populaire : religion, droit, connaissances scientifiques, médecine, philosophie. Parler de "latin" devient alors un exercice ambigu. Erasme, Descartes, Spinoza, Leibniz écrivent en latin; Linné, avec son *Systema naturae*, instaure un système de désignations classées emprunté à la langue latine, c'est-à-dire une "nomenclature" (on dira plus tard une "terminologie") détachée des langues courantes. Là où Lavoisier, dans une langue qui est clairement du français, combine des éléments tirés du grec et des mots français venus du latin, les zoologistes, les botanistes, par des terminaisons d'apparence latine (*geranium*, *dahlia* ...) et des expressions à deux termes, imposent un langage artificiel, et un système de connaissance. La nomenclature anatomique de Paris, intégralement latine, fait autorité dans le monde entier. Mais on voit combien parler de "latin scientifique" est alors trompeur."

(*Extrait du livre "De la nécessité du grec et du latin", pp. 27-32*)

[(*) Pour l'information sur les publications et activités de la Fédération Royale des Professeurs de Grec et de Latin, on peut consulter son site internet www.frpgl.be.]